



BC CONSOLIDATION - 15H

CPF CODE 202

VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE ET
SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ·E POUR SA MISE EN ŒUVRE.

BILAN-DE-COMPETENCES-PROFESSIONNEL.COM

PHASE PRÉLIMINAIRE

Un référent identifié pour le suivi et la réalisation de la prestation.

Le premier entretien de la prestation est programmé rapidement après la validation du financement :

- Reprise et validation de l'analyse de la nature des besoins et de la situation du (de la) bénéficiaire identifiés lors de l'entretien préalable.
- Personnalisation du programme avec l'objectif d'aboutir à la formalisation d'un projet cohérent
- Engagement réciproque du bénéficiaire et du référent après vérification de votre implication pour ce bilan de compétences.

PHASE D'INVESTIGATION

Bilan professionnel et personnel :

- Identification et valorisation de vos compétences, de vos aptitudes, de vos motivations profondes et aspirations pour renforcer votre projet en adéquation avec qui vous êtes.
- Appréhension de votre motivation pour la création d'activité et formulation de pistes alternatives vers l'emploi ou la formation.
- Expression de vos atouts et contraintes pour passer du salariat à l'entrepreneuriat.

Analyse métier et validation de l'opportunité de votre (vos) projet(s) :

- Exploration détaillée et priorisation des voies d'évolutions professionnelles envisageables.
- Valorisation de vos valeurs et de vos choix personnels pour que le projet puisse répondre aux nombreux enjeux sociétaux et environnementaux actuels.
- Analyse des forces/ faiblesses et opportunités/menaces pour une évaluation du caractère opportun de votre projet, du réalisme de votre offre, du modèle économique et de la stratégie marketing associée.
- Aide à la définition des grandes lignes d'une approche pertinente du cadre juridique et/ou financier de votre projet de création d'entreprise en posant les bases du plan d'affaires de votre projet

PHASE DE CONCLUSION

Un document de synthèse est remis et commenté au dernier jour du Bilan de Compétences. Il est élaboré avec pour indications :

- **Les circonstances du bilan** avec un récapitulatif du parcours et des attentes du bénéficiaire.
- **Le parcours de bilan et des démarches mises en œuvre.**
- **Les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles** au regard des perspectives d'évolution envisagées, avec mise en évidence des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet.
- **Le projet envisagé** : éléments constitutifs du projet de création/reprise d'entreprise avec éventuellement un projet de formation, dont la possibilité de formation à la création entreprise et expression des pistes alternatives étudiées.
- **Élaboration du plan d'actions** avec les principales étapes prévues pour la réalisation de ce projet à court ou à long terme ou du projet alternatif.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Explorer le métier de Dirigeant de petite ou moyenne entreprise
- Évaluer le secteur d'activité envisagé, comprendre l'environnement économique et social identifier les opportunités
- Étudier les stratégies commerciales, financières, juridiques et définir un modèle économique
- Transformer mon idée en projet concret, étudier les besoins éventuels en formation
- Poser les bases du plan d'affaires, établir un plan d'actions pour une mise en œuvre réussie

PUBLIC ET FINANCEMENT

Tout public dont demandeur d'emploi, salarié, toute personne en situation de handicap.
Devis établi à l'issue de l'entretien de positionnement, tarif : 1350€.
Moyens de financement : CPF, financement personnel, financement OPCO (salariés).
Autres situations : Demandeurs d'emploi, licenciés économiques, ... (nous consulter)

UN CADRE ÉTABLI

- Le bilan de compétences est organisé dans sa totalité en **entretiens individuels**.
- Il commence toujours par un diagnostic et **l'analyse des actions réalisées** et se termine par la **définition des actions précises à mener**.
- Les **entretiens en face à face** sont hebdomadaires ou programmés au rythme le plus adapté.
- Des **entretiens téléphoniques, en visioconférence** ou **échanges par messagerie** sont proposés.
- Après **la fin du bilan de compétences**, possibilité de prendre contact avec le référent pour toute question concernant le projet.
- **Mise en place d'un accompagnement** visant à atteindre les objectifs déterminés.
- **Un suivi 6 mois** après la fin de l'accompagnement afin de mesurer l'impact réel du parcours.
- Différentes formules de bilans de compétences adaptées à vos besoins.
- **Une connaissance pragmatique du marché de l'emploi**, des secteurs d'activité et des territoires.

DE L'ENGAGEMENT

- Évaluation des **compétences**, des **aptitudes** et des **motivations**.
- Une **recherche documentaire** sur le métier de dirigeant de petites et moyennes entreprises, le secteur d'activité, la zone de chalandise.
- Un **travail « de terrain » pour une immersion dans le secteur d'activité**.
- Des **enquêtes auprès de professionnels**.

OUTILS

- Livret personnel avec les **supports de travail**.
- Questionnaire **auto-évaluation**.
- **Tests** selon le parcours.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- **État de présence**.
- **Questionnaire de satisfaction** permettant d'évaluer la qualité perçue lors de l'accompagnement.

CONDITIONS D'ACCÈS : En présentiel (Toulouse et Montauban) ou 100% à distance ; Entretien de positionnement avec le consultant 4 semaines avant le démarrage.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

AGNÈS SCHIEHLE

AGNES.SCHIEHLE@CREACTUP.COM

RÉFÉRENT HANDICAP

FANNY DOSTES

FANNY.DOSTES@CREACTUP.COM

SUPPORT TECHNIQUE

NJAKA RAJERY

NJAKA.RAJERY@CREACTUP.COM

ASSISTANCE SOUS 48H MAXIMUM